

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 JANVIER 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Lisière Pereire –  
autorisations  
d'urbanisme de  
démolition sur la parcelle  
AB 205p et de  
déclassement de l'emprise  
déchetterie**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 janvier 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 27 janvier 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 janvier 2016

Pour le Maire,  
Par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 26 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 janvier deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame CLECH, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur PERICARD  
Monsieur JOLY à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Madame TEA à Madame de CIDRAC  
Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS  
Madame NASRI à Monsieur LAMY  
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET  
Madame LANGE à Madame BOUTIN  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur CAMASSES

Secrétaire de séance :

Madame VANTHOURNOUT

**N° DE DOSSIER** : 16 B 05

**OBJET** : LISIERE PEREIRE – AUTORISATIONS D'URBANISME DE DEMOLITION  
SUR LA PARCELLE AB 205p ET DE DECLASSEMENT DE L'EMPRISE  
DECHETTERIE

**RAPPORTEUR** : Monsieur LEBRAY

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 11 avril 2013, le Conseil Municipal a approuvé le parti d'aménagement et a déclaré le projet Lisière Pereire d'intérêt général. Les travaux avancent selon le calendrier prévisionnel établi.

Afin de poursuivre l'aménagement et de respecter le calendrier de l'opération, il est aujourd'hui nécessaire de démolir les constructions présentes sur le terrain de l'ancienne déchetterie intercommunale sis rue Bastiat et cadastré AB 205p après déclassement et obtention de l'autorisation d'urbanisme requise. Ce terrain d'une surface d'environ 1 060 m<sup>2</sup> est actuellement désaffecté suite à la fermeture de l'équipement précité depuis le 31 décembre 2015 et telle que constatée par arrêté municipal du même jour.

La partie restante de la parcelle AB 205p est actuellement occupée par les constructions du Centre Technique Municipal (CTM) et constitue une partie de l'emprise du lot B prévu dans la deuxième tranche opérationnelle de la Lisière Pereire. Il est prévu le déménagement de cet équipement allée de Pomone à l'automne 2016. Par la suite, les bâtiments actuels seront démolis après obtention de l'autorisation d'urbanisme nécessaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Constater la désaffectation intervenue le 31 décembre 2015 du terrain cadastré AB 205p ayant accueilli l'ancienne déchetterie intercommunale tel que figuré sur le plan annexé ;
- Prononcer le déclassement du terrain précité ayant accueilli l'ancienne déchetterie intercommunale ;
- Autoriser Monsieur le Maire à :
  - o solliciter toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la démolition des constructions situées sur le terrain de l'ancienne déchetterie intercommunale et sur le terrain de l'actuel Centre Technique Municipal, parcelle cadastrée AB 205p ;
  - o à signer tous les actes et documents se rapportant à ces autorisations.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE votant contre, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

CONSTATE la désaffectation intervenue le 31 décembre 2015 du terrain cadastré AB 205p ayant accueilli l'ancienne déchetterie intercommunale tel que figuré sur le plan annexé ;

PRONONCE le déclassement du terrain précité ayant accueilli l'ancienne déchetterie intercommunale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la démolition des constructions situées sur le terrain de l'ancienne déchetterie intercommunale et sur le terrain de l'actuel Centre Technique Municipal, parcelle cadastrée AB 205p ;
- à signer tous les actes et documents se rapportant à ces autorisations.

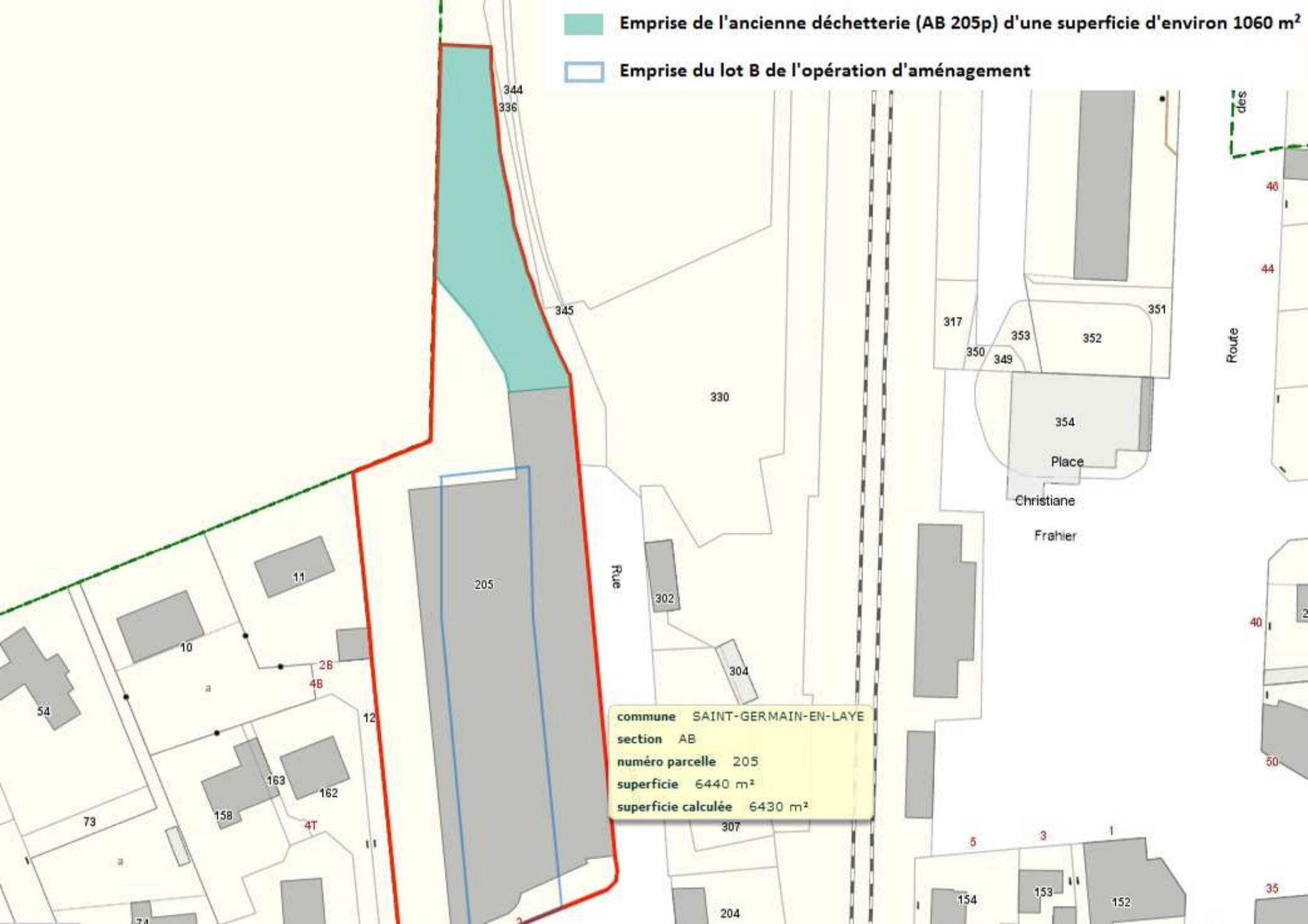
POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

Emprise de l'ancienne déchetterie (AB 205p) d'une superficie d'environ 1060 m<sup>2</sup>

Emprise du lot B de l'opération d'aménagement



commune SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
section AB  
numéro parcelle 205  
superficie 6440 m<sup>2</sup>  
superficie calculée 6430 m<sup>2</sup>